

PRÉVOYANCE PRIVÉE

VIVRE EN TOUTE FLEXIBILITÉ

PAX LIFESTAR



GESTION DES PLACEMENTS AVEC CLAIRVOYANCE

Une sélection complète de fonds: profitez des fonds Pax gérés activement qui exploitent de manière ciblée les opportunités du marché. Un produit de placement passif d'UBS fait désormais partie de l'offre. Tous les fonds sont orientés vers la durabilité – avec des possibilités de combinaison pour une stratégie d'investissement adaptée à vos besoins.



MODIFICATION AUTOMATIQUE

Au maximum 3a: dans la mesure du possible, versez toujours le montant maximal prévu par la loi. Si vous le souhaitez, Pax adapte automatiquement vos primes à ce montant.



CHANGEMENT DE PILIER

De 3a à 3b ou de 3b à 3a: selon votre situation, vous pouvez passer facilement et simplement de la prévoyance liée 3a à la prévoyance non liée 3b, ou inversement.



ASSURANCE RISQUE INTERMÉDIAIRE

Pour 3, 6, 9 ou 12 mois: en cas de formation continue, de séjour à l'étranger ou de congé maternité, votre couverture d'assurance est maintenue, même si vous suspendez la prime d'épargne.



VERSEMENT ANTICIPÉ PRIVILÉGIÉ

Pour la propriété du logement: dans le cas d'un pilier 3a à primes périodiques, un rachat partiel est possible. Dans ce cas, vous touchez la réserve mathématique plutôt que la simple valeur de rachat.



GESTION DES ÉCHÉANCES

Jouer la carte de la sécurité avec Pax: si vous le souhaitez, nous convertissons votre portefeuille en un placement en fonds moins risqué entre un et cinq ans avant l'échéance du contrat. Il est également possible de conserver les parts de fonds après l'échéance, de sorte que votre capital reste investi.



REMISE EN VIGUEUR

Dans les 18 mois: les assurances principales de Pax qui ont été résiliées peuvent être réactivées dans un délai de 18 mois, afin que vous soyez à nouveau protégé. Selon les cas, un examen de santé est nécessaire.



COACH EN CAS DE CRISE

En cas de coup du sort: l'argent touché de l'assurance aide, mais la portée émotionnelle d'un coup du sort est grande. En combinaison avec une assurance incapacité de gain de Pax, notre coach de vie vous soutient à reprendre pied dans la vie, si vous le souhaitez.



ÂGE TERME 70 ANS

Avec clairvoyance: soyez prévoyant si vous souhaitez travailler plus longtemps. Dans le cadre du pilier 3a, vous pouvez conclure une police de Pax jusqu'à cinq ans maximum après l'âge ordinaire de la retraite.



VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour une meilleure prévoyance vieillesse: effectuez des versements supplémentaires ciblés jusqu'au montant maximal prévu par la loi (pilier 3a avec économie d'impôt) ou selon vos possibilités personnelles (pilier 3b).



CHANGEMENT DE FONDS GRATUIT

Sans commission d'émission: nos fonds durables couvrent différents scénarios de rendement et de sécurité. Pour le mois suivant, vous pouvez changer gratuitement le fonds choisi.



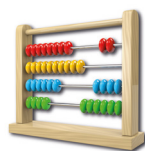
GARANTIE D'EXTENSION

Sans examen de santé: chez Pax, vous pouvez demander une augmentation des prestations une seule fois et obtenir un prêt à des conditions préférentielles.



VERSEMENTS D'EXCÉDENTS

Grâce à la société coopérative: Pax distribue chaque année à ses clientes et clients le bénéfice réalisé par la société coopérative. En moyenne, ce sont en tout 19 millions de CHF qui sont versés chaque année.



RÉPARTITION DE PRIME VARIABLE

Avec une garantie individuelle: vous avez le choix: constante (répartition des primes identique sur toute la durée), linéaire (répartition des primes augmentant de manière linéaire) ou dynamique (répartition des primes augmentant de manière dynamique).